



COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT NAVALE

Le gouvernement a décidé de communiquer sur la non-conclusion de l'accord de vente à Fincantieri. De fait, le chantier de Saint Nazaire continue à être une entreprise à capitaux publics, ce qu'elle est depuis 3 ans.

Le syndicat s'est opposé à de nombreuses reprises à la vente au groupe capitaliste italien Fincantieri mais certainement pas en se berçant d'illusions sur un actionnaire français, public ou privé qui se soucierait plus des salariés du site !

Nous avons connu une multitude d'actionnaires et quelque soit leur nationalité ou leur nature, la situation sociale s'est dégradée sur le site, et alors même que nous sommes sous un actionnariat d'Etat.

Aujourd'hui, comme hier, la CGT navale est contre tout actionnaire ou repreneur qui ne s'engage pas sur les salaires, les embauches et les conditions de travail.

Le syndicat CGT NAVALE des Chantiers de l'Atlantique

Saint-Nazaire, le 28 janvier 2021